



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 19/06/2026

1 Ouverture de l'Assemblée Générale

La présidente Marie-Laure Macary ouvre l'assemblée générale à 20h15.

Marie-Laure Macary est désignée présidente de séance et Christophe Binon est désigné secrétaire de séance.

25 membres sur 34 sont présents : le quorum de un tiers des membres plus un est atteint.

2 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été communiqué le 5 juin. Il est proposé d'ajouter un sujet concernant la création d'une section vélo.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3 Rapport moral et d'activité

La présidente Marie-Laure Macary présente le bilan de l'activité.

Il est rappelé que l'association est dans sa seconde année. Elle compte 34 membres. 14 courses auront été disputées cette saison, avec 30 podiums scratch et catégorie. L'un des temps forts de cette saison sportive aura été le stage trail organisé dans les Vosges. L'association s'est également retrouvée autour de moments festifs, dont la soirée Beaujolais et le challenge club. 3 sponsors ont soutenu le club : Blanchisserie De Paris, CF Tapisserie Décoration et Mutuelle Prévoyance Santé. 2 partenaires ont apporté leur contribution : la municipalité de Villiers sur Orge et le département de l'Essonne.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

4 Rapport financier

Le trésorier Mathieu Cabello présente le rapport financier. Il reprend les éléments détaillés. Au global le bilan au 19 juin est positif à +4229 €, ramené à +6009 € en intégrant les 1779€ du résultat antérieur. Une partie des bénéfices sera préservé pour l'organisation future d'une course.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5 Présentation du projet pour l'année 2026-2027

5.1 Modifications du règlement intérieur

Les modifications proposées ont été communiquées aux adhérents. Elles portent sur 4 points :

- Attribution d'équipement aux sponsors : nouvel article 18
- Engagement minimal : modification de l'article 8 "Obligations des adhérents"
- Réduction de la cotisation en cas de blessure longue durée : modification de l'article 5 "montant de la cotisation".
- Autres mises à jour : horaire du samedi, assurance, suppression du groupe Facebook.

Les modifications des du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

Une nouvelle version du règlement intérieure sera publiée prochainement, intégrant ces modifications.

5.2 Présentation du projet général 2026-2027

La présidente Marie-Laure Macary présente le projet pour la prochaine saison.

Concernant les entraînements, il est proposé de créer une section vélo afin d'organiser des sorties vélo en complément des entraînements de course à pied. Également 3 adhérents, Christophe Randoing, Éric Philippe et Grégory Picaud poursuivront en 2026-2027 le cycle de formation FFA démarré en 2026 et devant amener à l'obtention du 1er niveau fédéral. Enfin le club a le projet de se former aux premiers secours : les conditions et modalités sont à définir.

Concernant les courses, le club participera financièrement à 2 courses : la course de rentrée (trail du viaduc des Fauvettes) et la grande course club de l'année, restant à définir. La procédure de proposition de course et d'inscription est en place et est rappelé durant la réunion.

Concernant les sorties, le club organisera un nouveau stage trail. Également, il est prévu de réaliser au printemps ou à l'été 2027 le Tour des Écrins, celui-ci n'ayant pu être réalisé cette saison. Cette rando-trail exigeante sera réservée aux coureurs confirmés. En complément le club projette d'organiser une rando-trail sur 1 jour à proximité, ouverte à tous.

Le projet général 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

6 Présentation du budget prévisionnel 2026-2027

Le trésorier Mathieu Cabello présente le budget prévisionnel. Il expose les éléments détaillés. Au final le budget est à l'équilibre, le résultat de l'exercice étant stabilisé à + 6009 €. Ce budget inclut une participation au stage trail, à 2 courses et l'achat d'un short-trail

Le montant du budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

7 Présentation de la cotisation annuelle 2026-2027

La cotisation est fixée à 110€, dont 77€ pour la licence et 33 € pour le club. Pour les nouveaux adhérents la cotisation sera de 130€ en incluant le débardeur du club. Le montant de la licence pour la nouvelle saison reste à confirmer. En cas de surcoût, le club prendra en charge pour conserver une cotisation à 130 €.

Le montant de la cotisation annuelle est approuvé à l'unanimité.

Information post-AG : la licence pour la saison 2026-2027 est de 79€ (+2€). Le club décide cette année de ne pas répercuter cette hausse sur le prix des cotisations : la cotisation par club est réduite à 31€ pour un montant d'adhésion global constant à 110 €.

8 Renouvellement des membres du Comité Directeur

Renouvellement de 1/3 des membres du Comité Directeur , soit 4 personnes.

Les sortants sont : Luc Armant, Christophe Binon, Mathieu Cabello et Marie Corria.

Appel est fait au nouveau volontaire souhaitant rejoindre le Comité Directeur. Personne ne se présente. Les 4 sortants se présentent à nouveau.

Chacun des 4 sortants est réélu à l'unanimité.

9 Clôture de l'assemblée générale

Présentation de la Mutuelle Santé et Prévoyance MPS par Jean-Michel Vallat

L'assemblée générale est close à 22h.